

Monsieur le préfet.

Les soussignés vous prient d'agréer  
les sentiments de la plus respectueuse  
reconnaissance. Ils sauront garder le  
souvenir de tout ce que vous avez fait  
pour ~~la~~ la classe ouvrière.

Ils ont apprécié de votre noble  
et paternelle condescendance, ils comprennent  
combien fut grande la modestie du  
premier magistrat du département  
qui pour être utile à ses concitoyens,  
a bien voulu descendre de la hauteur de  
ses attributions, pour concourir à ce  
acte d'union qui nous assure des  
garanties que nous n'avions jamais  
eues.

Comme il reste encore une question à  
débatte, celle que vous avez citée la dernière  
dans l'annonce que vous fîtes à l'ouverture  
de la séance (Réforme d'abus, montages & métiers)  
nous vous prions de nous aider de vos  
conseils pour la formation de la commis-  
sion, devant laquelle vous nous avez

le Vaucl

du 25 octobre





renvoyé. A cet ~~effet~~ égard votre mode  
d'élection, le jour, lieu et heure seront  
les notes. Dans cette attente c'est avec  
la plus parfaite considération que  
nous avons l'honneur d'être.

Monsieur le préfet,

Lyon le 28. 8<sup>e</sup>. 1831. Vos très humbles et  
obéissans serviteurs

Charnier

Chargé de la répression des abus